

**TRANSPARENCE DÉMOCRATIQUE**

Nous avons dénoncé récemment la décision du Maire de Chenôve de ne pas retransmettre les séances du Conseil Municipal par le biais d'internet, le caractère public de ces réunions n'étant dès lors plus assuré. La possibilité donnée aux habitants de s'inscrire pour y assister n'est à l'évidence pas satisfaisante, trop peu de personnes étant concernées compte tenu des règles sanitaires liées au coronavirus.

L'opposition active que nous conduisons dérange manifestement le Maire qui préférerait sans doute mener tambour battant les débats, sans être contredit et en étant conforté par une assemblée comparable à une chambre d'enregistrement.

Là encore, il est plus facile de faire des beaux discours pour parler de participation citoyenne que de la mettre en oeuvre. Pour notre part, nous en avons une traduction plus concrète, ne serait-ce qu'à travers cet exemple, en demandant, maintenant que les moyens techniques le permettent sans aucun problème, la diffusion la plus large possible de nos débats municipaux, dans un juste souci de transparence démocratique.

Malgré un contexte général morose, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

**Philippe NEYRAUD - LR**  
**Philippe SINGER - LREM**  
**Le Bon sens à Chenôve**